

# Covoiturage

## Quels avantages ?

### Pratique

Le covoiturage offre une alternative aux transports publics. Il permet d'optimiser les déplacements en limitant les encombrements et les problèmes de stationnement.

### Economique

Le covoiturage permet de réduire considérablement les frais de transport engagés pour chaque trajet partagé. En covoiturant 3 fois par semaine, vous économisez 1 000 euros par an en diminuant vos coûts de déplacement.

### Ecologique

Les trajets en voiture sont en grande partie responsables du niveau élevé du taux d'émission de gaz à effet de serre dans l'atmosphère. 26% de ces gaz proviennent des pots d'échappement des véhicules, contre 13 % liés à l'énergie et 20 % à l'industrie. En covoiturant 2 fois par semaine, vous contribuez à la réduction de la pollution. Vous économisez ainsi 500 kg de CO2 par an, soit l'équivalent de 5 allers-retours Paris-Londres en avion !

### Convivial

Le covoiturage permet de développer les relations entre les salariés et de partager, pourquoi pas, des centres d'intérêt. Pour plus de convivialité, covoiturez !

## Quelques chiffres clés

- 75% des Français se rendent au travail seuls dans leur voiture (9 conducteurs sur 10 en Ile-de-France), contre 63% il y a 10 ans. Seuls 3% des salariés covoiturent.
- En moyenne, chaque voiture parcourt 11 000 km/an.
- 4% de véhicules personnels en moins feraient disparaître totalement les embouteillages...
- Un salarié qui réside à 40 km de son lieu de travail dépense chaque année près de 7 000 € pour ses déplacements. Les transports représentent 17,4% des dépenses des ménages. C'est le 2e poste de dépense derrière le logement, mais devant l'alimentation !
- Pour absorber la quantité moyenne de CO2 émise par chaque véhicule (2 tonnes/an), il faut planter 200 arbres. Plus de 80% des Français sont prêts à changer leur comportement pour protéger l'environnement.

## Les places dépose-minute

7 places « dépose-minute » dans les rues d'Invoel Parc :

- 2 places rue Marcel Dassault
- 1 place rue Nieuport
- 3 places avenue de l'Europe
- 1 place rue Dautier

### **Pourquoi des places « dépose-minute » ?**

- Vous permettre de trouver facilement une place pour la dépose ou la montée de votre covoitureur
- Eviter les remontées de file de voitures dues à un arrêt en double file
- Vous permettre de déposer ou faire monter votre covoitureur en toute sécurité
- Vous offrir un point de repère pour trouver votre passager/votre conducteur
- Promouvoir le covoiturage dans INOVEL Parc

### **Leur fonctionnement**

1. Dépose : se rendre dans la rue où se trouve l'entreprise de votre covoitureur et le déposer, en toute sécurité, en vous arrêtant sur la place « dépose-minute ». Votre passager fera les derniers mètres qui le relie à son entreprise à pied.
2. Montée : votre passager vous attend à côté de la place « dépose-minute ». En cas de retard de sa part, cette place vous permet de l'attendre sans engendrer de remontée de file due à un arrêt gênant.

### **lesen Sie mehr**

[Blablacar](#)

[Sharette](#)

[Wayz-up](#)

[Oui Hop](#)

[Citygoo](#)